



**Procès-verbal de la
séance du conseil municipal
du 16 septembre 2019
à 18 h 00**

Membres afférents au Conseil municipal : 11

En exercice : 8

Membres présents à la séance : Marc Aubert, Jacques Holz, Françoise Laverdure, Alain Ramousse, Fabienne Simian

Absents excusés : Marianne Castelly, Thomas Pourrot, Catherine Videau

Président de séance : Fabienne Simian, Maire

Secrétaire de séance : Françoise Laverdure

Le 16 septembre deux mille dix-neuf, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Fabienne SIMIAN, Maire.

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal : Madame la Maire explique que le dernier compte rendu du conseil sera modifié en y ajoutant la délibération concernant l'emploi d'un agent pour accroissement temporaire de l'activité : approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2019-07-01 – Actualisation des statuts du Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme (SDED)

Madame la Maire donne lecture du courrier de M. le Président du Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme, reçu le 20/08/2019, lui notifiant la délibération du Comité Syndical du 17 juin 2019 relative à la révision des statuts du syndicat.

Cette révision, s'appuyant sur la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe ainsi que sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal instauré par les services de l'Etat, permettra au Syndicat de mieux répondre aux attentes des collectivités drômoises.

Madame la Maire présente les principales actualisations des statuts du SDED.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve la modification des statuts du SDED

Délibération n° 2019-07-02 – Demande de subvention au conseil départemental - année 2020 -

Madame la Maire explique que la commune a pour projet de clôturer le captage d'eau au Gros Tru route de Souspierre et de faire des plantations.

La commune a reçu des devis correspondants aux différents travaux, dont le montant total annoncé était de 8 294€ HT.

Une seule option du devis étant prise en compte, une erreur a été faite il s'agit en fait de 6 700 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents approuve cette demande de subvention auprès du Département.

Délibération n°2019-07-03 – Échange de parcelles de terrain au niveau du chemin d'accès à la station d'épuration

Madame la Maire explique que la commune est en train de préparer un nouveau tableau des voiries communales qui datait de 1983. Il faut créer une parcelle pour le chemin d'accès à la station. Ce chemin menant à la station d'épuration est communal mais une toute petite partie appartient à M Bernard.

Il s'agit donc d'échanger la parcelle communale 921 de surface 12 m² avec celle de l'indivision Bernard 914 de 8m².

Cet échange fera l'objet d'un acte administratif passé entre la commune et le propriétaire, pour le prix de zéro (0) €.

Le conseil municipal accepte le fait d'avoir recours à cet acte administratif, et désigne Mme Simian, maire pour recevoir et authentifier l'acte, et M Holz, adjoint pour représenter la collectivité.

Sur proposition de Madame la Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue approuve l'échange des parcelles.

Délibération n°2019-07-04 – Nouveau Tarif abonnement Tennis

Madame la Maire explique qu'il y a des demandes pour un tarif d'abonnement annuel au terrain de tennis spécifique pour les couples.

Madame la Maire rappelle les tarifs annuels actuels :

50€ pour les adultes

30€ pour les moins de 20 ans

90€ pour 4 personnes

Madame la Maire propose un tarif d'abonnement pour les couples à 75€/an.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité ce nouveau tarif.

Questions diverses – retours du maire

Madame le Maire explique les 2 emprunts à contracter pour financer les travaux de la place de l'église. Un emprunt à long terme de 55 000 € sur 10 ans à 0.60 % et un emprunt à court terme de 76 000€ au taux de 1.1 % pour 2 ans correspondant au retour des subventions.

Madame la Maire donne les résultats financiers de la fréquentation du camping, de la piscine et de la fête votive pour l'année 2019.

Le contrat d'assurance du mur d'escalade est en cours d'élaboration.

Comité des Maires : Madame la Maire explique que lors de la réunion des Maires le montant de la participation au SDIS a été évoqué. Actuellement la participation est de 16.30€ par habitant et par an, une augmentation de cette participation est à prévoir.

De plus le SDIS26 propose que ces participations ne soient plus réclamées directement aux communes mais aux intercommunalités, les communes restant redevables de leur part à l'intercommunalité.

Madame la Maire fait part au conseil municipal d'un courrier de la famille Meriaux concernant la réfection du mur de la ruelle du chatelard, mur jugé dangereux dont l'entretien est à la charge de la commune. Nous allons demander des devis.

École : le SIVU propose d'accepter à l'école les enfants en dessous de 3 ans, la commune d'Eyzahut accepte cette prise en charge, on est en attente de la décision de la commune de Charols.

Madame la Maire donne une information générale sur le PPI de Cruas.

Voirie : les 2 routes d'Eyzahut seront refaites par le Département au printemps 2020 (RD183 et RD263)

Travaux place de l'église : nous avons reçu 2 devis ferronnerie, en attente d'un troisième devis.

Demande de Madame Monin pour la taille des arbres de la station d'épuration, nous allons voir cela avec l'employé communal.

Éclairage public: nous avons eu un retour du SDED pour les certificats d'économie d'énergie pour la première partie des travaux de rénovation de l'éclairage public. Une deuxième demande de CEE est en cours pour la seconde partie de l'éclairage public.

18h46 fin de séance.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

F. SIMIAN	J. HOLZ	A. RAMOUSSE
M. AUBERT	F. LAVERDURE	